

## Enregistrement biométrique : phase de test



***L'Agence nationale d'identité (ANID) réalise actuellement un test d'enregistrement biométrique baptisé 'Proof Of Concept' qui se déroule jusqu'au 4 novembre.***

L'Agence nationale d'identité (ANID) réalise actuellement un test d'enregistrement biométrique baptisé 'Proof Of Concept' qui se déroule jusqu'au 4 novembre.

L'objectif est de vérifier si le système fonctionne normalement et de corriger, le cas échéant, les dysfonctionnements.

'Il y a effectivement des ajustements à faire', a indiqué le colonel Silété Roselin Dévo, directeur général de l'ANID.

Le recensement biométrique des personnes physiques est un processus qui consiste à collecter des données biométriques, telles que les empreintes digitales, l'iris et la photographie, sur chaque personne résidant au Togo.

Ces informations sont ensuite stockées dans une base de données centralisée.

Le recours à la biométrie permet d'améliorer la sécurité, notamment des pièces d'identité.

Mais pas seulement. Elle contribue à l'amélioration des services publics : éducation, santé, programmes sociaux ...

Les données biométriques peuvent être utilisées pour collecter des données démographiques précises sur la population. Cela peut aider le gouvernement à mieux planifier et fournir des services aux citoyens.

Source : <https://www.republicoftogo.com/toutes-les-rubriques/societe/enregistrement-biometrique-phase-de-test>